

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13070**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Assistant Ressources Humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	Président de l'Université Lille2, Recteur - Chancelier des Universités, Université Lille 2 droit et santé

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 120g Sciences économiques et sociales appliquées à l'aménagement et au développement, à l'administration territoriale, au commerce, aux relations sociales et aux ressources humaines, aux finances

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Préparation des procédures de recrutement
- Aide à la rédaction des contrats de travail
- Aide à la gestion des contrats de travail
- Assiste le responsable paye
- Préparation des réunions avec les Institutions Représentatives du Personnel
- Préparation et suivi des élections professionnelles
- Préparation des plans de formation
- Préparation des négociations annuelles et tri-annuelles obligatoires
- Gestion des relations sociales
- Connaître les procédures de recrutement et les différents types de contrats de travail
- Maîtriser la rédaction des contrats de travail
- Maîtriser les règles juridiques afférentes à la conclusion, à l'exécution et à la rupture du contrat de travail
- Maîtrise les principes de la gestion de paye
- Maîtriser les différentes procédures de consultation des IRP (délégués du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène et de sécurité)
- Maîtriser les procédures applicables aux élections professionnelles
- Maîtriser des différents dispositifs de formation et de leurs conditions d'utilisation (savoir analyser et traduire un besoin en formation)
- Maîtriser la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Maîtriser des règles relatives à la négociation collective, dont la négociation obligatoire (procédures, règles de conclusion, exécution et révision et dénonciation ; articulation avec les autres conventions et accords existants)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous

- Assistant du responsable des ressources humaines
- Assistant du responsable paie et administration du personnel
- Assistant du responsable de formation, du recrutement, de la gestion de l'emploi, des relations sociales
- Collaborateur spécialisé dans les questions sociales de cabinet d'expertise comptable
- Collaborateur de cabinets de consultants en gestion des ressources humaines...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1501 : Assistanat en ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les enseignements proposés dans cette licence professionnelle se regroupent en 6 unités affectées d'un coefficient. Chaque matière composant cette unité donnera lieu à un contrôle des connaissances. L'unité est obtenue dès lors que le candidat a obtenu une moyenne générale au moins égale à 10/20.

Les coefficients attribués aux différentes unités varient entre 1 et 3 selon leur importance.

UE 1 : Coefficient 1

UE 2 : Coefficient 1

UE 3 : Coefficient 2

UE 4 : Coefficient 2

UE 5 : Coefficient 2

UE 6 : Coefficient 3

Le projet tutoré (UE 7) donne également lieu à une évaluation sur 20.

Le mémoire faisant suite au stage (UE 8) fait l'objet d'une soutenance devant un jury et donne lieu à une note sur 20. L'évaluation du stage s'effectue sur trois paramètres (la grille d'appréciation remplie par le maître de stage, le mémoire et la soutenance).

Le projet tutoré ainsi que le mémoire sont affectés d'un coefficient 3.

La validation de l'année est prononcée lorsque la moyenne de l'ensemble des UE affectées de leur coefficient, y compris le projet tutoré et le stage est au moins égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues au projet tutoré et au mémoire est au moins égale à 10/20.

Au sein du parcours de formation de Licence Professionnelle, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne de 10/20.

Chaque étudiant peut demander à conserver le bénéfice de la note de l'Unité d'enseignement pour laquelle il a obtenu une note de 08/20 en vue d'une compensation avec les autres unités d'enseignement.

Le diplôme de licence professionnelle confèrera 60 crédits ECTS.

En fin d'année, pour les étudiants n'ayant pas obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 pour l'ensemble des UE affectées de leur coefficient, une deuxième session est organisée.

Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu une note inférieure à 10/20 donnent lieu à rattrapage. L'étudiant peut demander à passer un rattrapage dans les unités pour lesquelles la note obtenue est supérieure à 10/20.

La note obtenue à la session de rattrapage se substitue à la note obtenue lors de la première session.

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Les membres du Comité de direction de l'IST et les enseignants et intervenants
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Les membres du Comité de direction de l'IST et les enseignants et intervenants
En contrat de professionnalisation	X		Les membres du Comité de direction de l'IST et les enseignants et intervenants
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Les membres du Comité de direction de l'IST et les enseignants et intervenants

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

25 novembre 2010 Habilitation N°20100106

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Lille2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut des Sciences du Travail - Faculté des Sciences Juridiques politiques et Sociales - Université Lille2

Historique de la certification :